



# APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 16 septembre 2022

**ACTION INTERPROFESSIONNELLE**

## 29 SEPTEMBRE : NOUVELLE MOBILISATION POUR NOS SALAIRES !

**Le 06 juillet dernier, à l'appel des fédérations CGT, SUD-Rail, CFTD (rejointes par l'UNSA ferroviaire), plus d'un cheminot sur trois était en grève (tous collègues, tous services) pour exiger des augmentations de salaires.**

**Ces mesures ont été jugées insuffisantes par les OS. Nous devons pousser encore plus fort ensemble pour obtenir satisfaction.**

Alors que l'inflation atteint des niveaux singuliers et que les projections pointent une augmentation des prix sur un an pouvant avoisiner les 10 % d'ici la fin de l'année, les hausses de salaire à la SNCF apparaissent particulièrement insuffisantes. Le taux d'inflation a passé la barre des 6 % en août. Cette hausse globale des prix touche les produits de première nécessité : énergie, carburant, alimentation, logement, transports, fournitures scolaires, etc., tout ou presque augmente.

Les prix augmentent, les marges des entreprises explosent, mais les salaires ne suivent pas et la perte de pouvoir d'achat s'accroît. Pendant ce temps, les grands groupes annoncent des profits qui explosent (les entreprises du CAC 40 ont réalisé plus de 73 milliards de profits au premier semestre 2022).

Au mois de juillet, l'Insee avait déjà constaté une hausse des prix à la consommation de 6,1 % en un an. La facture devrait encore s'alourdir ces prochains mois. La flambée des prix du gaz et de l'électricité risque notamment de pénaliser les foyers.

À la SNCF, la mobilisation unitaire du 06 juillet dernier, impulsée par la fédération CGT des cheminots, a mis fin au gel des salaires dans notre entreprise. Étant donné le contexte économique, cumulé à la faiblesse des salaires, nous devons exiger de nouvelles mesures venant compenser la perte de pouvoir d'achat enregistrée ces derniers mois. Au-delà d'un calendrier de discussions annoncé par la direction le 06 juillet dernier, une négociation salariale doit s'ouvrir dans les plus brefs délais pour permettre aux cheminots de vivre dignement et d'avoir une réelle reconnaissance de leur métier (qualification, ancienneté, savoir et savoir-faire, etc.).

À cela s'ajoute la situation vécue, particulièrement durant la période estivale en matière de production ferroviaire pour laquelle, entre autres, la pénurie d'emplois s'est fait grandement ressentir.



Nous avons tous pu constater de nombreux dysfonctionnements (suppressions de trains, pannes, etc.), souvent dus au sous-effectif, dans l'ensemble des métiers. Cette question revêt un caractère d'urgence en matière de réponse à apporter.

**C'est en ce sens que la Fédération CGT des cheminots a convoqué une nouvelle interfédérale pour proposer des suites à la mobilisation du 06 juillet dernier sur les salaires. Celle-ci a convenu de poursuivre l'action unitaire sur les salaires le 29 septembre.**

Cette journée de mobilisation interviendra dans le cadre d'une journée d'action interprofessionnelle à l'appel de la CGT, FSU et Solidaires, ainsi que des organisations de jeunesse.

**Pour rappel, la CGT revendique :**

- L'augmentation générale des salaires ;
- La rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2022 des mesures annoncées lors de la table ronde du 06 juillet dernier ;
- La réévaluation de l'indemnité de résidence ;
- La révision à la hausse de l'enveloppe allouée aux EVS ;
- L'octroi d'un vrai treizième mois pour l'ensemble des cheminots ;
- La reconnaissance de l'expertise, de la qualification et de l'ancienneté des cheminotes et des cheminots tout au long de leur carrière ;
- La revalorisation de toutes les primes de travail.

**La fédération CGT des cheminots appelle toutes les cheminotes et tous les cheminots à agir par la grève le 29 septembre prochain.**

**Ensemble, nous pouvons gagner de nouvelles mesures, ainsi que des augmentations générales des salaires.**

**Allons chercher notre dû !**

**F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
E-mail : .....



**BULLETIN D'ADHESION**

**RENFORCE-TOI !  
REJOINS LA CGT DES CHEMINOTS**

Nom du secteur : ..... Tél : .....  
Syndicat : ..... Tél : .....  
Nom du contact : .....  
Nom du syndiqué : .....

